

NOM :

Votre RDV avec l'adjoint(e) est le :

A

# DOSSIER DE DEMANDE de subvention



ANNEE 2020  
Sports

**L'ASSEMBLEE GENERALE SERA PREVUE A LA SALLE POLYVALENTE HAUT**

*L'association s'engage à en informer Mme le Maire et les Membres du Conseil municipal par courrier, au moins 30 jours avant sa tenue*

Cadre réservé à l'administration	Attribution Fonctionnement N-1 : €	Attribution Projet N-1 : €		
	Intitulé projet :	Montant demandé		€
	Date du projet :	Montant alloué		
	Nombre d'adhérents	Bruaysien :		Extérieur : <input type="text"/>
	Prévision Fonctionnement N1 : €	Prévision Projet N1 : €		

1	
2	
3	
4	
5	PAGE DE GARDE - SOMMAIRE ET INFORMATIONS
6	
7	VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION
8	• Le parcours de votre demande de subvention en 4 étapes
9	• Présentation de l'association
10	
11	ELEMENTS FINANCIERS 2020
12	
13	
14	ELEMENTS FINANCIERS PREVISIONNELS POUR 2021
15	
16	ANNEXE DESTINEE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES
	NOTE DE SERVICE
	FICHE POUR LE R.I.B

La Ville de Bruay-sur-l'Escaut peut apporter un concours financier à une association lorsque son activité présente un intérêt communal. L'attribution d'une subvention n'est jamais automatique, ni tacite. L'octroi de la subvention est acté par la délibération du Conseil Municipal.

En conséquence, le démarrage du projet pour lequel la subvention est demandée avant, que le Conseil Municipal n'ait délibéré, se fait aux risques et périls du demandeur. En cas de refus de la subvention, la Ville de Bruay-sur-l'Escaut ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes financières liées au projet.

**La demande doit impérativement être faite par le représentant légal**

***DATE BUTOIR LE 27 JANVIER 2021***

***« ! TOUT DOSSIER INCOMPLET OU PARVENU HORS DELAIS NE SERA PAS TRAITE »***

### **Besoin d'aide pour remplir le formulaire ?**

Contactez le 03.27.28.47.60 - Mme Cartigny - service des Sports - Vie Associative de 09h00 à 12h00

### **Pour le dépôt de la demande :**

Le dossier sera déposé à l'accueil de l'Hôtel de Ville sous enveloppe à l'attention du :  
Service des Sports et Vie Associative-Place des Farineau-59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT  
(un récépissé de dépôt cacheté vous sera transmis par l'accueil)

**pour transmettre vos documents complémentaires : (au format PDF si possible)**  
[cartignykarine@bruaysurescaut.fr](mailto:cartignykarine@bruaysurescaut.fr)

## DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DOSSIER

*Seules peuvent obtenir une subvention les associations déclarées conformément à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.*

### En cas de 1<sup>ère</sup> demande ou si modifications :

- Statuts en vigueur datés et signés
- Une copie de la déclaration en Préfecture
- Une copie de l'avis d'insertion au journal Officiel
- N° de SIRET

#### Rappel :

Pour recevoir une subvention vous devez obligatoirement disposer d'un **numéro SIRET** (ainsi que d'un N° de récépissé en sous-préfecture). Pour l'obtenir, vous devez en faire la demande par courrier à :

**Insee** Nord-Pas-de-Calais-Picardie  
Siège de Lille 130 avenue du Président J.F. Kennedy CS 70769  
59034 Lille cedex

en joignant copie des statuts et copie de l'extrait paru au Journal Officiel. **Cette démarche est gratuite.**

### ► Dans tous les autres cas, liste des pièces à joindre au dossier :

- Le procès-verbal de la dernière A.G (bilans, grille tarifaire, modifications des instances...)**
- Le compte de résultat certifié conforme et signé du Président
- La fiche projet d'activité 2020 obligatoirement avec les factures
- Le budget prévisionnel 2021 - p 10
- La fiche prévisionnelle du projet d'activité 2021 obligatoirement avec les devis - p 11
- La composition du Conseil d'Administration
- RIB ou RIP au nom de l'Association (**à produire chaque année et à coller à la page N°14**)
- Copie du dernier relevé bancaire ou postale au 31/12/2020 ou au 30/06/2020
- L'assurance responsabilité civile** souscrite, pour les locaux mis à disposition par la ville, et les **statuts**

Merci de compléter tous les champs qui vous concernent et de remplir obligatoirement les tableaux financiers se trouvant dans ce dossier (sauf les associations qui font appel à un expert comptable)

#### NB :

*Rappel de la loi 12/04/2000 : Le bénéficiaire d'une subvention pour une dépense déterminée, doit produire un compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention, dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.*

*Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L1611-4 du Code Général des collectivités territoriales, toute association ayant reçu une subvention pourra être soumise au contrôle des représentants de la collectivités qui l'a accordée. Ce contrôle pourra s'effectuer sur pièces et sur place.*

**Conformément au décret n°2001 du 26 juin 2001, toutes subventions confondues versée d'un montant égal ou supérieur à 23 000 euros par la collectivité, doit faire l'objet d'une convention spécifique établie entre l'association.**

## DEMANDE DE SUBVENTION

**À retourner impérativement avant le 25 janvier 2021**

### ATTESTATION SUR L'HONNEUR

**Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.** Si le signataire n'est pas le représentant légal, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigne(é) Monsieur / Madame ..... représentant(e)  
légal(e) de l'association .....

**Déclare** que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférents.

**Certifie** exactes les informations administratives du présent dossier.

**M'engage** à fournir à la Ville de Bruay-sur-l'Escaut tous les documents complémentaires qui lui paraîtront utiles.

**M'engage** à utiliser la subvention conformément à sa destination prévisionnelle.

**Autorise** la Ville de Bruay-sur-l'Escaut à utiliser et à diffuser toutes les données recensées dans ce dossier en respect du Règlement Général sur la Protection des Données (protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données).

#### Je sollicite

- Une subvention municipale pour le fonctionnement de l'association à hauteur de :**

	€
--	---
- Une subvention municipale complémentaire pour un projet d'activité à la hauteur de :**

	€
--	---

#### Demande de consentement pour l'utilisation des données personnelles à des fins de communication.

Acceptez-vous que la Ville utilise vos données personnelles afin de les publier sur son site internet de façon à référencer votre association et à des fins de communication (*présence de vos données personnelles dans le guide des associations ou encore dans l'agenda des fêtes de la Ville*), pour vous informer ou vous inviter aux différents événements organisés par elle (forums, soirée...)?

- Oui, j'ai lu et j'accepte l'utilisation de mes données.
- Non, je refuse l'utilisation.

Fait à ..... le .....

Nom du (de la) Président(e) :

Signature

Cachet de l'association

## LE PARCOURS DE VOTRE DEMANDE EN 4 ÉTAPES

1

### Dépôt de la demande de subvention par l'association

Il appartient à l'association de déposer dans les délais prévus, une demande via le présent dossier dûment complété à retourner soit par mail, soit à l'accueil (*coordonnées précisées en page 2*). *Si certaines fiches ne concernent pas votre association, mettre la mention « sans objet ».*

2

### Enregistrement et instruction de la demande de subvention

La Ville accuse réception de toute demande de subvention et contrôle la recevabilité des dossiers. La demande est instruite par les service des Sports et Vie Associative.

Il est également à noter qu'aucune demande de subvention complémentaire ne pourra être traitée dans le courant de l'année. L'association prévoyant de faire face à une demande exceptionnelle devra le signaler par une demande motivée dans la fiche projet du dossier.

3

### Décision

La décision revient au Conseil Municipal au moment du vote du Budget.

Seuls les **dossiers complets** pourront être examinés.

Un courrier sera adressé à l'Association à l'issue de la procédure

4

### Versement de la subvention

La Ville procède à la vérification de toutes les composantes du dossier, pièces à joindre impérativement, justificatifs, ...

## PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association si éronée dans le dossier (conformément aux statuts en vigueur) : .....

.....

Date et numéro d'enregistrement de la déclaration en préfecture : .....

.....

Date de la publication au Journal Officiel : .....

Adresse du siège social : .....

.....

Site internet ou Bog : .....

► **Composition du bureau et du conseil d'administration :  
(écrire lisiblement SVP)**

<b>Président(e) Nom et Prénom</b>	_____
<b>Adresse</b>	_____
<b>Téléphone</b>	_____
<b>Adresse @</b>	_____

<b>Secrétaire : Nom et Prénom</b>	_____
<b>Adresse</b>	_____
<b>Téléphone</b>	_____
<b>Adresse @</b>	_____

<b>Trésorier(e) : Nom et Prénom</b>	_____
<b>Téléphone</b>	_____
<b>Adresse @</b>	_____

Toute modification statutaire intervenue dans le courant de l'année civile (changement de dirigeants, d'objet, du siège social, ...) doit faire l'objet d'une déclaration en sous-préfecture au plus tard trois mois après la tenue de l'assemblée générale qui l'a adoptée. Dans ce cas, joindre la copie des documents faisant état de ces changements.

► **Montant de la cotisation pour chaque catégorie d'adhérents :**

<b>Catégories</b>	<b>BRUAYSIEN</b>	<b>EXTERIEUR</b>
	<i>Montant par adhérent</i>	<i>Montant par adhérent</i>
<b>Moins de 18 ans</b>		
<b>Entre 18 et 64 ans</b>		
<b>Plus de 64 ans</b>		
Une dégressivité des tarifs est-elle appliquée ? si oui de quelle manière ?		

► **Adhérents année en cours :**

Nombre d'adhérents ou bénéficiaires (à la date de la demande)		
	BRUAYSIEN	EXTERIEUR
Total licenciés		
Dont moins de 18 ans		
Dont entre 18 et 64 ans		
Dont plus de 64 ans		

dont

FEMME	HOMME

Nombre de salariés (le cas échéant) : .....

Nombre de bénévoles : .....

► **Vos activités 2020 :** *(prise en compte des annulations suite au COVID19)*

Votre association a-t-elle participé à une ou plusieurs animations organisées par la Ville (commémorations, marché de Noël...)?

DATE	MANIFESTATION

► **Autres avantages accordés par la Ville de Bruay-sur-l'Escaut :**

En 2020, l'association a-t-elle bénéficié pour ses activités d'aides en nature de la Ville ?

Mise à disposition de :      Locaux                                       Oui             Non

Mise à disposition de :      Electricité, gaz, téléphone       Oui             Non

Dans le cas où l'exercice/saison du club est différent(e) de l'année civile, il vous appartient de préciser :

La date de début : .....		Et date de fin : .....	
DEPENSES	Montant en euros (2)	RECETTES	Montant en euros (2)
<b>60-ACHATS</b>		<b>70-VENTES</b> de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats de marchandises		Ventes de marchandises	
Eau, électricité, gaz		Prestations de services	
Equipement et fournitures		Adhésions	
Fournitures administratives		Participations des usagers	
Loto		Loto	
		Repas	
<b>61-SERVICES EXTERIEURS</b>		Marché de Noël	
Frais de locations immobilières		Brocante	
Frais d'entretien et de réparation		<b>74-SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>	
Primes d'assurances		Etat	
Formation		Région	
Documentation		Département	
Autres (préciser)			
<b>62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>Ville de BRUAY</b> subvention de fonctionnement	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		<b>Ville de BRUAY</b> subvention de projet	
Cotisations			
Publicités, publications Cotisations			
Missions, réceptions			
Frais de Déplacements, transport, stages			
Frais postaux, et de télécommunications			
Services bancaires, autres			
<b>63-IMPOT ET TAXES</b>			
Impôts et taxes		Organismes sociaux	
Autres imôts et taxes		Autres (préciser)	
<b>64-CHARGES DE PERSONNEL</b>			
Rémunérations des personnels (salaires brutes)			
Charges sociales			
<b>65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		<b>75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	
Redevances, droits d'auteur, SACEM, mutation		Cotisations, dons, sponsors	
<b>66-CHARGES FINANCIÈRES</b> (agios, intérêts des emprunts...)		<b>76-PRODUITS FINANCIERS</b> intérêt sur livrets	
<b>67-CHARGES exceptionnelles</b>		<b>77- PRODUITS exceptionnelles</b>	
<b>TOTAL Dépenses</b>		<b>TOTAL Recettes</b>	

(2) ne pas indiquer les centimes d'euros



**A REMPLIR UNIQUEMENT**

Si vous avez **réalisé** un projet dans l'année. ► TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT LES FACTURES

Nom de l'action ou manifestation : .....

Montant de la subvention octroyée par la ville : .....

Merci d'indiquer toutes les dépenses du projet réalisé : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BUDGET DE L'ASSOCIATION 2020

**Les informations ci-dessous doivent être obligatoirement renseignées**

**Montant de la trésorerie en € au 31/12/2020** (*mettre une copie du(es) compte(s) courant(s), compte(s) d'épargne, compte(s) livret(s)...*)

Fin d'exercice, de saison ou d'année ► le : ..... / ..... / ..... montant de ..... €

La date de début : .....		Et date de fin : .....	
DEPENSES	Montant en euros (2)	RECETTES	Montant en euros (2)
<b>60-ACHATS</b>		<b>70-VENTES</b> de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats de marchandises		Ventes de marchandises	
Eau, électricité, gaz		Prestations de services	
Equipement et fournitures		Adhésions	
Fournitures administratives		Participations des usagers	
Loto		Loto	
		Repas	
<b>61-SERVICES EXTERIEURS</b>		Marché de Noël	
Frais de locations immobilières		Brocante	
Frais d'entretien et de réparation		<b>74-SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>	
Primes d'assurances		Etat	
Formation		Région	
Documentation		Département	
Autres (préciser)			
<b>62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		Ville de BRUAY subvention de fonctionnement	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Ville de BRUAY subvention de projet	
Cotisations			
Publicités, publications Cotisations			
Missions, réceptions			
Frais de Déplacements, transport, stages			
Frais postaux, et de télécommunications			
Services bancaires, autres			
<b>63-IMPOT ET TAXES</b>			
Impôts et taxes		Organismes sociaux	
Autres imôts et taxes		Autres (préciser)	
<b>64-CHARGES DE PERSONNEL</b>			
Rémunérations des personnels (salaires brutes)			
Charges sociales			
<b>65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		<b>75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	
Redevances, droits d'auteur, SACEM, mutation		Cotisations, dons, sponsors	
<b>66-CHARGES FINANCIÈRES</b> (agios, intérêts des emprunts...)		<b>76-PRODUITS FINANCIERS</b> intérêt sur livrets	
<b>67-CHARGES exceptionnelles</b>		<b>77- PRODUITS exceptionnelles</b>	
<b>TOTAL Dépenses</b>		<b>TOTAL Recettes</b>	

(2) ne pas indiquer les centimes d'euros et les dépenses doivent être égales aux recettes





Site internet : .....

N° agrément Jeunesse et Sport : .....

Nbre d'entraîneurs diplômés (Brevet d'Etat, BPJEPS ...) : .....

Montant des frais d'arbitrage : .....

► **Portrait des adhérents année en cours :**

Obligation : Remplir la page

(1) Sont considérés comme compétiteurs les sportifs qui participent régulièrement aux compétitions officielles pour le club.

	Tranche d'âge	Montant cotisation	Montant de la licence fédérale	Effectif Masculin	Effectif Féminin	Nbre de Compétiteurs (1)	Nbre de pratiquants loisirs	Total Bruay	Total Extérieur	Effectif total 2020
<b>Poussins</b>										
<b>Pupilles</b>										
<b>Benjamins</b>										
<b>Minimes</b>										
<b>Cadets</b>										
<b>Juniors</b>										
<b>Vétérans</b>										
<b>Dirigeants</b>										

<b>TOTAUX</b>										
<b>Autres</b>										



▼ COLLER ICI VOTRE R.I.B ORIGINAL RECENT



# DOSSIER --- DES SPORTS

[www.bruaysurescaut.fr](http://www.bruaysurescaut.fr)